

Art. 3 La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Papeete, le 29 juin 1901.

Pour le Gouverneur en tournée
et par délégation,

Le Chef du Service Administratif,

Signé : DE POUS.

NOMINATIONS, MUTATIONS, ETC.

PAR DÉCISIONS DU GOUVERNEUR :

— En date du 5 juin 1901. —

N° 250. — Sont promus dans le Service des Contributions pour prendre rang à compter du 1^{er} juillet prochain :

A l'emploi de Contrôleur de 2^e classe. — Hors cadre :

M. Vieillard-Baron (Maurice) dit Renault, commis-principal de 1^{re} classe ;

A l'emploi de Commis principal de 2^e classe :

M. Teraipiti a Tautu, dit Cérans, Commis de 1^{re} classe ;

A la 3^e classe de son emploi :

M. Meyer (Jean), commis de 4^e classe ;

A la 1^{re} classe de leur emploi :

MM. Amiot (Eugène),
Fléjo (Mathurin), } Agents de 2^e classe.

— En date du 10 juin 1901. —

N° 251. — M. Penet, Administrateur stagiaire des colonies, est chargé de l'Administration des Iles-Sous-le-Vent, en remplacement de M. Sazie, rentrant au chef-lieu.

N° 252. — M. Auber, Agent du Service des Contributions, est chargé de la vérification des poids et mesures.

— En date du 12 juin 1901. —

N° 253. — M. Vidal, Juge-président *p. i.* du tribunal de 1^{re} instance, est désigné pour aller tenir l'audience de la Justice de Paix de Papetoai le samedi, 29 juin courant.

N° 254. — M. Jouannet, Substitut *p. i.* du Procureur de la République, est désigné pour aller tenir l'audience de la Justice de Paix de Taravao le samedi, 22 juin courant.

— En date du 16 juin 1901. —

N° 255. — La décision du 9 avril 1901 est provisoirement rapportée en ce qui concerne la partie relative à la nomination de M. Merlo, en qualité de Juge *p. i.* au Tribunal Supérieur.